

**Ferdinand EZEMBE**  
( [afrique.conseil@free.fr](mailto:afrique.conseil@free.fr) )

## LA PARENTALITE DANS LES FAMILLES AFRICAINES

### Qui sont les parents africains en France ?

Les années 1960 marquent le début de l'immigration du travail. La France avait besoin d'une main-d'œuvre moins chère pour sa reconstruction et pour rendre son industrie compétitive. Elle fit appel aux ressortissants de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal), où certaines populations comme les Soninké avaient déjà une tradition de migration.<sup>1</sup>

Initialement, il s'agissait pour cette partie du continent d'une immigration d'hommes célibataires, d'origine rurale, islamisés et très peu scolarisés. On parle d'immigration communautaire dans le sens où ces migrants venaient souvent des mêmes villages et s'installaient en général dans les mêmes zones recréant ainsi des communautés ethniques surtout dans les foyers de travailleurs.

En 1974, la France arrête officiellement l'immigration de travail. Les hommes qui sont la plupart célibataires, ou mariés mais dont la femme vit en Afrique, vont engager des procédures dites de regroupement familial pour reconstituer leur famille en France. C'est au sein de cette communauté d'Afrique de l'ouest que l'on retrouve les ménages polygames (*ethnie mandé surtout*), et la pratique de l'excision (*ethnie Soninké*). Cependant l'immigration d'Afrique de l'ouest a changé, autant qualitativement que quantitativement. Actuellement elle est composée de plusieurs ethnies : les Mandjack, les Wolof, les Sérère qui viennent du Sénégal, les Ewé et les Mina du Togo et du Bénin, les Baoulé, les Bétés, les Akan de la Côte d'Ivoire. Il y a les Mossi du Burkina Faso.

La deuxième vague migratoire vient surtout d'Afrique centrale : Cameroun, république du Congo (Brazzaville) et du Congo Démocratique. C'est une immigration d'origine urbaine, souvent scolarisée et majoritairement chrétienne. L'organisation sociale de ces immigrés se rapproche du modèle nucléaire des familles occidentales. Cette acculturation est probablement due au processus de christianisation qui a eu lieu dans leur pays d'origine. C'est une immigration de type individuelle, il ne s'agit pas d'une organisation villageoise comme c'est le cas pour l'Afrique de l'ouest. Les principaux groupes ethniques de l'Afrique centrale en France sont : les Bakongo, les Teké, les Lari, qui viennent de la République du Congo (capitale, Brazzaville), les Muluba, les Tétéla, les Bakongo, issus de la République Démocratique du Congo (capitale Kinshasa), les Bamiléké, les Bassa, les Douala, les Beti, du Cameroun, les Fang du Gabon. Cette liste bien évidemment n'est pas exhaustive au regard de la multiplicité des ethnies qui existent, certains pays comme le Cameroun en compte plus de cent.

Dans les années 1980 suite à des difficultés économiques dans les pays africains francophones on assiste à une troisième vague d'immigration composée de personnes venant de grands centres urbains : des femmes à la recherche d'une émancipation, et surtout une majorité d'étudiants venus terminer un cycle d'études en France, ceux-ci ne pourront pas repartir chez eux, parce qu'ils n'y trouveront pas de travail à hauteur de leur qualification, mais aussi parce que leur pays est soumis à des politiques d'ajustement structurel imposées par les organismes financiers internationaux

<sup>1</sup> Dominique Le Guilledoux explique que dans la tradition Soninké, la migration est une initiation à la vie, ainsi une semaine après la naissance de l'enfant, il est rasé, les familles lui offrent de l'argent, ce pactole lui sera remis à sa majorité, lors de son départ. Les colons français auraient utilisé ce trait initiatique pour recruter la main-d'œuvre dans la région de Kayes. En pays Soninké, « Partir c'est notre école », *Le Monde*, 5/04/ 1996.

interdisant entre autres mesures le recrutement de nouveaux cadres. Ne pouvant satisfaire aux énormes attentes placées en eux par leurs familles, c'est à dire rentrer au pays occuper un poste important dans la fonction publique ou dans une entreprise privée et prendre en charge les membres de la famille élargie, ces étudiants diplômés préféreront un emploi non qualifié en France, mais régulièrement payé qui leur permettra de remplir même à distance la mission qui leur était confiée.

Il ne faudrait cependant pas réduire l'immigration africaine en France aux seules questions économiques. Il y a aussi parmi les migrants africains des réfugiés politiques, fuyant les guerres et les dictateurs africains, et d'autre part une catégorie de jeunes appelés *aventuriers*. Pour ces derniers, qui ne sont pas obligatoirement de famille pauvre, venir en France relève d'un parcours initiatique : il faut voir Paris, s'habiller chez les grands couturiers, s'éclaircir la peau, prendre des hormones pour avoir l'embonpoint, avoir son nom cité dans les chansons des musiciens installés en France... Tout cela pour mériter le *statut de parisien* une fois de retour au pays d'origine.<sup>2</sup>

Cette présentation est un peu schématique, on devrait se garder de la généraliser, car il y a des similitudes de part et d'autres. Autant il existe des musulmans et des personnes peu scolarisées chez les migrants d'Afrique centrale, autant il y a une immigration urbaine, chrétienne et scolarisée chez les migrants d'Afrique de l'ouest.

### Le concept de famille chez les africains

Si le vocabulaire sur la famille africaine est assez pauvre, celui concernant la parenté est lui, assez riche. Il s'agit d'une parenté qui n'est pas biologique mais sociale. En effet, on est parent parce qu'on partage le même espace social; c'est ce qu'on appelle une *parenté de fréquentation*. On peut l'observer par l'usage fréquent du mot frère, sœur, entre personnes qui n'ont souvent aucun lien biologique de parenté.

Pour comprendre la famille africaine, il est nécessaire de recourir à la notion de *parenté élargie* qui met l'accent sur des caractéristiques communes partagées par des individus tel que l'appartenance au même lignage ou à la même génération. Ainsi chez les Wolof du Sénégal, le mot *parent* est désigné par *mbokk*, terme qui vient de *bokk* qui signifie « partager en commun, avoir en commun.<sup>3</sup> » C'est la notion de génération qui structure les différentes formes de la parenté. On appellera ainsi « Papa » toutes les personnes qui ont l'âge du père, « Maman » toutes celles qui ont l'âge de la mère, et frère ou sœur ceux qui sont de la même génération que des frères et sœurs.

### La place des enfants

Au delà de l'accouplement, l'enfant est conçu comme un don de Dieu. Plusieurs raisons expliquent la forte natalité observée dans les familles africaines.. Avoir des enfants correspond à un réflexe de survie, une réponse inconsciente à la peur de voir la descendance disparaître. Sur le plan anthropologique, les grandes familles sont glorifiées. Avoir beaucoup d'enfants correspond à une prospérité économique et surtout pérennise un lien entre les morts et les vivants en laissant ses traces sur terre. Sur le plan matrimonial, les enfants sont des objets de négociation pour certaines femmes mariées qui ne doivent leur considération dans la société que par le nombre d'enfants qu'elles ont. Toutes ces raisons montrent qu'on ne fait pas des enfants que pour les allocations familiales.

Dès sa conception, l'enfant appartient à la communauté. Dans ce contexte, les parents biologiques n'ont pas de droit exclusif sur leurs enfants. Les membres de la famille sont autorisés à donner un point de vue sur la conduite et l'avenir des enfants, l'enfant n'appartient pas à sa famille mais à son lignage.

<sup>2</sup> Camille Kuyu Mwissa, « Logique du statut et immigration zaïro-congolaise en France », *Migrations et sociétés*, Vol. 8, N° 44, Mars-Avril 1996. Sur l'immigration Congolaise en France voir aussi : Justin Daniel Gandoulou, *Entre Paris et Bakongo*. Centre de création industrielle, Coll. Alors, 1984.

<sup>3</sup> Abdoulaye Bara Diop, *La famille Wolof*. Karthala, 1985.

## L'adolescence

La notion d'adolescence demeure mal cernée dans certaines familles africaines, les jeunes pouvant passer directement du statut d'enfant à celui d'adulte. Pour les filles la puberté signifie l'entrée dans l'âge adulte. Elles sont déjà *variables* et quelquefois promises à un mari depuis leur plus jeune enfance.<sup>4</sup> Il y aurait ainsi un transfert de responsabilités, la belle famille et/ou le mari étant chargés de poursuivre l'éducation de la jeune fille. Les garçons restent pendant longtemps dépendants à l'égard des anciens.

## L'organisation des familles africaines en France.

Il existe plusieurs modes de fonctionnement. Si les modèles sont inspirés du fonctionnement dans les pays d'origine, il faudrait prendre en compte les dynamiques personnelles des individus, et les effets de l'acculturation qui font que ces modèles ne fonctionnent plus à l'identique. Faisons ici l'esquisse de quelques modèles sans prétendre à l'exhaustivité.

### *Des familles structurées*

Ce sont des familles où les deux parents s'investissent dans l'éducation des enfants. L'âge et le sexe de ces derniers n'interviennent pas, comme en Afrique, dans la distribution des rôles parentaux. Il y a plutôt compréhension mutuelle et complémentarité des parents dans leur action éducative.

### *Les familles à forte autorité paternelle*

Ce sont les familles où l'autorité du père reste la norme et sa parole a force de loi. Ce type de fonctionnement familial est très renforcé dans l'immigration où l'homme tire la légitimité de son autorité sur les enfants non pas seulement de ses traditions (patrilignage) mais aussi des conditions socio-économiques de sa famille.

### *Les familles à forte autorité maternelle*

Ce modèle tire sa légitimité du matrilignage. La filiation passant par la mère, la femme a beaucoup de droits sur les enfants. Ce mode de fonctionnement désoriente souvent les travailleurs sociaux. Par exemple, une équipe d'éducateurs voulait rencontrer le père d'un enfant africain qui posait problème. En se rendant à son domicile, elle ne rencontrait que la mère de l'enfant. Mais, un peu plus tard, lors d'une intervention dans une autre famille, cette équipe trouva le père de famille qu'elle cherchait à rencontrer depuis si longtemps. Cet homme se présentant comme oncle maternel des enfants de cette famille, prenait la parole alors que le père biologique des enfants était présent. Il semblait plus préoccupé par l'avenir de ses neveux et nièces que par ses propres enfants. Le fonctionnement matrilinéaire expliquerai ce type de comportement.

### *Les familles monoparentales*

C'est un modèle très répandu dans les communautés africaines, avec une forte proportion de femmes comme chefs de ménage. Selon Jacques Barou, si on compare la population africaine à l'ensemble des immigrés, on constate que la proportion des ménages monoparentaux y reste nettement supérieure : 14,1% contre 7,7%.<sup>5</sup> Avec l'augmentation des divorces, les familles monoparentales où les femmes éduquent toutes seules les enfants deviennent de plus en plus

<sup>4</sup> Agnès Thiercé montre aussi qu'en Occident c'est entre 1890 et 1914 que la notion contemporaine d'adolescence s'est construite : « adolescence, ne se disait guère qu'en parlant des garçons, affirme le Larousse du XIX siècle, pour les filles, la date décisive était celle des premières règles; c'est la puberté qui ordonnait les représentations. La menstruation était régulatrice. La jeune fille dès lors était déjà femme, et presque mère. » Agnès Thiercé, *Histoire de l'adolescence et des adolescents, 1850-1914*, coll. Histoire de l'éducation. Belin, 2000. Et aussi *Le Monde des livres*, 18 Août 2000.

<sup>5</sup> J. Barou, « Les immigrations africaines en France au tournant du siècle », *Hommes et migrations*, N° 1239, Septembre-Octobre, 2002.

fréquentes. Cette situation se complique du fait que ces dernières occupent des emplois aux horaires atypiques ce qui ne facilite pas l'éducation des enfants. La plus grande partie du temps, ils se débrouillent seuls, ou sont sous la tutelle d'une grande sœur ; si cette dernière manque d'autorité, ses petits frères en profitent pour regarder la télévision toute la nuit, ils se retrouvent fatigués le lendemain matin, et s'endorment à l'école. Ses difficultés éducatives vont de crescendo avec l'âge des enfants. Mais, une fois de plus, il ne s'agit pas d'une spécificité africaine, plusieurs familles européennes vivent la même situation.

Les circonstances ayant conduit à la monoparentalité peuvent expliquer l'isolement de certaines familles. Dans ces conditions, il n'est pas toujours facile de créer de la parenté sociale pour pouvoir suppléer à l'insuffisance d'acteurs d'éducation.

### *Les familles polygames*

Elle est en voie de disparition suite à l'interdiction par l'Etat français de cette pratique. Comment cette institution fonctionne-t-elle dans un contexte social différent ?

*Qui est polygame ?* Il s'agit principalement des ressortissants de l'Afrique de l'ouest des ethnies Mandé, constituées d'ouvriers non qualifiés, souvent de religion musulmane. Catherine Quiminal et Claudette Bodin, pensent que c'est l'exclusion dont ont été victime ces personnes dans la société française qui les a poussés à se retourner vers les valeurs de leur société traditionnelle où la polygamie était un signe de réussite sociale

Les familles polygames sont souvent dispersées, avec plusieurs cas de figures : Celui ou l'homme vit en France avec l'ensemble de ses épouses et ses enfants dans la même maison. Ensuite celui où le père vit en France avec l'une de ses épouses et ses enfants, la seconde épouse vivant en Afrique. Ou alors les épouses résidant en France avec le mari ne sont pas les mères des enfants qui vivent dans la maison. Enfin il y a la situation des femmes de polygames dont seules les filles vivent avec la mère, les garçons vivent avec le père. Les liens entre le père et la mère ne sont pas rompus, les parents se voient fréquemment pour les décisions importantes concernant les enfants.<sup>6</sup>

Les femmes africaines ont globalement un avis négatif de la polygamie en France, très peu ont souhaité la venue d'une autre épouse, elles ont pensé leur union sous le modèle monogame. La cohabitation de plusieurs épouses dans la même maison est l'une des principales récriminations ; alors qu'en Afrique chaque épouse a souvent sa propre concession, en France elles doivent partager le même homme et la même rivale dans un espace restreint, ne permettant aucune intimité. Le regard négatif que la société pose sur cette institution est aussi l'un des problèmes, surtout au niveau des enfants, qui ont du mal à expliquer leur situation particulière : avoir deux ou trois mères, dans un pays où la monogamie est de règle. Par ailleurs certains enfants remarquent une dégradation des relations avec leur père, dès l'arrivée de la seconde épouse. Les hommes souvent incapables de gérer ces nouvelles situations, se réfèrent à des proches pour régler les problèmes de cohabitation entre épouses, ou alors ils chargent ces proches d'annoncer à leur première épouse l'arrivée d'une autre épouse dans le foyer.

L'autre conséquence de la polygamie en France est la taille élevée des familles, qui pose des problèmes aux services sociaux et aux équipements qui n'ont pas été conçus pour accueillir ce type de famille, comment loger une famille de treize personnes, un homme, deux épouses et dix enfants ? Les hommes qui ont cru gérer la polygamie comme dans leur pays d'origine sont alors pris au piège.

## La relation père / enfant

L'homme africain ne s'attendait pas à être père de famille dans l'immigration. La société d'accueil ne le considèrerait pas plus comme tel, il s'agissait donc pour de nombreuses personnes de redéfinir un projet de vie, c'est pourquoi les hommes disent souvent : « les problèmes ont commencé quand

<sup>6</sup> C. Quiminal, Babacar Diouf, Hémédia Diarra, Mahamet Diarra, *Parcours scolaires, accès au travail et destin social des jeunes filles d'origine africaine*, Association pour la promotion du Soninké, 27 Juin 1997, Rapport pour le ministère des Affaires Sociales de la Santé et de la Ville

la femme et les enfants sont arrivés.» Le père africain vit avec ses enfants dans un double système de concession ; la fidélité aux membres de sa communauté le pousse à transmettre la culture du pays d'origine au risque de se voir désapprouvé. La crainte de la confrontation avec les services sociaux français l'oblige par ailleurs à avoir une attitude libérale de peur d'être accusé de maltraitance.

L'incertitude sur le projet migratoire, où vais-je rester en France avec mes enfants ? Allons nous repartir en Afrique ? De la réponse à cette question, dépend la manière dont le père oriente les rapports avec ses enfants. S'il pense repartir en Afrique, il accentue son éducation sur les valeurs qui serviront à l'intégration de ses enfants dans le pays d'origine. S'il pense vivre en France, un accent sera mis sur l'assimilation des éléments de la culture française. Si la réponse est floue la relation sera aussi indécise, l'enfant sera alors partagé entre deux cultures.

### Les pères absents ?

L'absence des pères africains dans la gestion de la famille est un thème récurrent évoqué par les travailleurs sociaux, confrontés aux familles d'origine africaine. Si certains faits d'absence sont avérés, la question qui se pose et celle de la généralisation qui en est faite, est de savoir si les travailleurs sociaux ont les outils théoriques capables de les aider à décoder les fonctionnements des uns et des autres dans les familles africaines. Que veut dire absence du père ? S'agit-il d'un abandon ? D'une démission ? Ou un retrait volontaire de la sphère des travailleurs sociaux ? Les faits sont plus complexes. Voici quelques exemples : Monsieur T., un père africain, fut accusé en plein tribunal par sa fille de ne rien faire pour ses enfants, il était toujours absent, faisant de nombreux voyages en Afrique. Il manifesta son incompréhension, justifiant ses longs séjours en Afrique, par la construction de la maison qui allait accueillir ses enfants quand ils rentreront au pays pendant les vacances. « Pour qui je fais tout cela ? » s'exclama-t-il.

Un autre père est accusé d'abandonner son enfant dans un foyer de travailleurs immigrés. Ne donnant aucun signe de vie malgré de nombreux courriers qui lui étaient adressés par les services sociaux, ces derniers voulaient engager une procédure de placement. L'intervention d'une assistance sociale africaine a permis de savoir que l'enfant n'était nullement abandonné. Son père avant son départ avait confié la surveillance de son enfant à un membre de sa famille habitant le même foyer, ce dernier était chargé de pallier aux demandes de l'enfant pendant l'absence du père. L'enfant était très équilibré parce qu'il prenait des repas en commun avec des membres de sa communauté, il avait des nouvelles du village où se trouvaient son père et sa mère, il n'y avait donc pas de danger imminent pour lui.

### La relation mère / enfant.

Les comportements des femmes africaines ne sont pas figés, ils sont influencés par les modes de vie de la société d'accueil. Ces femmes aux parcours divers subissent, comme le dit Catherine Quiminal, « une triple discrimination en tant que femmes, en tant qu'africaines, en tant que reléguées dans des quartiers défavorisés. »<sup>7</sup> Le séjour en France est pour certaines l'occasion de se libérer des contraintes traditionnelles, de trouver une meilleure situation professionnelle, ou de rejoindre un mari. L'étude de la relation mère/enfant nous semble assez intéressante pour observer les permanences, les ruptures et les évolutions. En France on remarquait en 1990 que d'une manière globale l'indice de fécondité des femmes africaines tendait à baisser, 4,8 enfants par femme contre 6,8 en Afrique, ce qui représentait une chute de 15 %. Les études concluaient que les familles africaines suivaient d'une manière ou d'une autre la tendance à la baisse observée dans la natalité française.

Comment se déroule dans ce contexte la relation mère/enfant ? Quand la communauté élargie fait défaut, les mères se retrouvent souvent seules à s'occuper de leur enfant, contrairement au pays d'origine où la grand-mère ou la belle-mère les auraient assistées. Concernant les techniques de maternage, l'ensemble des travaux consacrés à ce sujet montre qu'il y a des permanences et des

<sup>7</sup> C. Quiminal, « Comment peut-on être Africaine en France ? », *Journal des anthropologues*, 72-73, 1998.

ruptures. L'allaitement au sein maternel et à la demande de l'enfant persiste chez les mères africaines. La durée de l'allaitement est cependant plus brève qu'en Afrique, à cause du salariat de certaines femmes. Les contacts physiques entre la mère et l'enfant restent très importants, l'enfant est à 90% de son temps entouré de personnes de sa famille.<sup>8</sup> Les techniques de maintien physique sont aussi maintenues, par exemple le portage au dos est fréquent à l'intérieur de la maison, mais non à l'extérieur, à cause du regard réprobateur de la société.<sup>9</sup>

En termes de ruptures, les observations faites auprès de femmes maliennes immigrées dans la région parisienne montrent que l'apprentissage précoce de la propreté tend à disparaître totalement, il est remplacé par l'utilisation de couches jetables. Si au Mali, les enfants doivent être propres dès leur premier anniversaire, c'est l'entrée à l'école qui semble désormais déterminer la fin de cet apprentissage en France.<sup>10</sup> On observe aussi des modifications dans la manipulation de l'enfant, en contexte migratoire, ce dernier reste dans une position allongée avec une fréquence plus élevée qu'au Mali et la position sur le ventre, considérée comme néfaste, au Mali devient plus courante. Enfin, ces femmes font plus recours aux interactions médiatisées avec les objets avec leurs enfants, alors qu'au Mali elles privilégiaient l'attention faites aux personnes. L'environnement matériel reste déterminant dans la conservation ou la disparition des techniques de maternage. Quand les familles vivent dans un environnement dégradé, ce qui est souvent le cas, la relation mère/enfant devient difficile. Si par ailleurs, il s'agit de primipares, les femmes n'ont d'autres recours que leur mari, ou les relations éloignées qui leur donnent des conseils à distance.

### La transmission des identités familiales et communautaires dans un contexte migratoire.

Dans l'immigration les parents essaient de transmettre avec beaucoup de difficultés quelques valeurs acquises dans leur propre enfance en Afrique telles que, le droit d'aînesse, l'esprit communautaire, le respect des parents, la parenté élargie. Certains transmettent la langue du pays, apprennent à manger comme dans le pays d'origine, avec les mains, sur un tapis, ou dans un plat commun. On s'habille comme dans le pays d'origine, lors de certaines cérémonies. Les parents musulmans ouest-africains en particulier orientent leurs enfants vers l'école coranique. L'éducation peut aussi intégrer la sensibilisation de certains enfants aux rituels de leur pays d'origine. Ces derniers intervenant pour palier à certains dysfonctionnements psychologiques, comme le montre le cas suivant, raconté par un parent africain.

#### *Les limites de la transmission des valeurs*

La société française est perçue comme trop permissive et pervertie par les parents africains, ce qui entraîne une incertitude sur leurs capacités à transmettre les valeurs souhaitées à leurs enfants : comme en témoignent les propos suivants : « Ici, les parents n'ont pas tout à fait le droit de surveiller leurs enfants. Par exemple si je tape ma fille qui sort toute la nuit. Si je tape et qu'il reste des traces, j'ai pas le droit. Par exemple si l'enfant a été grondé, le prof il l'encourage à aller voir l'assistante sociale ou à aller se réfugier dans un foyer. Alors on ne peut plus le contrôler ; on a peur, nos enfants peuvent faire n'importe quoi, on ne peut pas les gronder, et puis à l'école on leur donne beaucoup de droits, de liberté.<sup>11</sup> » Ces propos sont d'une mère de famille africaine immigrée.

« Moi j'aurais tant de choses à dire à mon fils, tant de choses à lui apprendre, mais il ne comprend pas ma langue alors il ne peut pas me comprendre. » Le père de famille qui tenait ces propos parlait pourtant parfaitement le français.

<sup>8</sup> J. Rabain-Jamin, *Pratiques de soins et intégration mère-enfant dans un contexte d'émigration. Apprentissages et cultures*. Karthala, Paris, 1996.

<sup>9</sup> Marie-Amélie Dalloz, *Impact de la modernité sur la relation mère enfant chez les Camerounais*, Mémoire de psychologie. Ecole de psychologues praticiens, Université catholique de Paris, 1995.

<sup>10</sup> Blandine Bril, Isabelle Boyer, « Transformation de la niche de développement de l'enfant Bambara en situation de migration », *Migrants formation*, N° 91, Décembre 1992.

<sup>11</sup> S. Joffres, « Les médiateurs scolaires révélateurs du dysfonctionnement de la relation école/famille », *Migrants formation*, N° 97 Juin, 1994.

D'autres parents sont résignés et vivent comme un échec la façon dont ils ont éduqué leurs enfants en France : « Les enfants qui sont nés en France ne s'occuperont pas de leurs parents... Ici les enfants sont indisciplinés et peuvent traiter leurs parents de menteurs et ça me gêne... Les enfants nés ici sont mal polis, ceux qui sont nés là-bas (en Afrique) sont bien éduqués. L'administration n'aide pas les parents, il y a un choc de cultures entre l'école et les parents. Trop de liberté tue la liberté. On donne trop de priorité aux enfants, les parents n'ont plus d'autorité » disent-ils. Il y a enfin un sentiment de dépossession de la mission éducative. Selon un parent, ses enfants « écoutent plus l'éducateur que lui », un autre déclare « je n'ai pas de difficulté avec les assistantes sociales, car c'est elles qui élèvent les enfants ici. »

#### *Le transfert des enfants en Afrique*

Quelle logique pousse les parents à prendre de telles décisions ?

Il faut distinguer deux cas de figures. Le premier où le renvoi au pays d'origine a une visée éducative, et le second où il peut s'agir d'une punition ou d'une action à visée préventive. Les parents constatant leur impuissance à élever un enfant exposé à la délinquance en France préfèrent le renvoyer au pays d'origine pour le protéger d'un environnement devenu pathogène pour lui. Cette décision, disons le, est douloureuse autant pour l'enfant que pour les parents.

#### **Conclusion « Le séjour d'un tronc d'arbre dans l'eau ne le transforme pas en crocodile »**

Globalement, la parenté reste structurée par les relations sociales. Le modèle nucléaire de type occidental n'est pas encore prête de se généraliser dans les familles africaines. Les personnes qui ne sont pas des parents biologiques des enfants peuvent encore s'immiscer dans leur éducation mais pour combien de temps .... ?

#### **Ferdinand Ezembe**

Docteur en Psychologie

Directeur de l'association Afrique Conseil. *Mail : [afrique.conseil@free.fr](mailto:afrique.conseil@free.fr)*

Auteur du Livre « l'enfant Africain et ses Univers » éditions Karthala